

Choix de TD L3 (but: ENM)

Par **Marion24444**, le **07/09/2019** à **00:37**

Bonjour à tous.

Étudiante en L3 de droit on me laisse de choix de mes matières à TD. J'ai le choix entre :

- procédure pénale
- droit des relations individuelles du travail
- droit des sûretés
- droit des sociétés

Je désire devenir magistrate. Je sais déjà que je vais prendre procédure pénale. Le droit des sociétés est exclu car il ne m'attire pas et ne me paraît pas cohérent pour tenter la magistrature.

Cependant, j'hésite entre droit des relations individuelles au travail et droit des sûretés. Savez vous lequel semble le plus adapté pour passer le concours de l'ENM ?

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/09/2019** à **07:33**

Bonjour

[quote]

Je sais déjà que je vais prendre procédure pénale. Le droit des sociétés est exclu car il ne m'attire pas et ne me paraît pas cohérent pour tenter la magistrature.

[/quote]

Je ne serais pas aussi catégorique car il ne faut pas oublier que parmi les épreuves d'admission pour intégrer l'ENM, il y a un oral de droit social et de droit commercial.

Cela dit, il est en effet plus logique de prendre la procédure pénale avec TD car elle fait partie des épreuves d'admissibilité avec un cas pratique et une dissertation.

C'est aussi le cas du droit des sûretés qui fait partie du programme de droit civil.

En résumé, le duo procédure pénale et droit des sûretés me semble être le choix le plus cohérent au vu de votre projet.

Quel Master souhaitez-vous faire l'année prochaine ?

PS : Je vous suggère de lire ce sujet <https://www.juristudiant.com/forum/magistrat-assistant-de-justice-quelques-informations-t31738.html>

Par **Marion24444**, le **07/09/2019** à **09:41**

Merci pour votre réponse. Ça tombe bien car le droit des sûretés m'intéresse.

J'aimerais faire un Master 1 droit privé et sciences criminelles qui d'après ce qu'on m'a dit peut être orienté soit plus vers le droit civil, ou vers le droit pénal (et pour ce choix là je ne sais pas encore).

PS: Je n'ai pas précisé mais en L3 j'aurais aussi un TD de théorie générale des libertés publiques (qui me semble adapté pour préparer l'ENM).

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/09/2019** à **11:11**

Ok, cela confirme le choix de procédure pénale et droit des sûretés en matière à TD qui satisfait à la fois votre projet de Master et votre projet professionnel.

Et effectivement, avoir le cours de libertés publiques avec TD est une vraie plus-value.

Par **Marion24444**, le **07/09/2019** à **12:53**

Merci beaucoup!

Par **MorganM**, le **08/09/2019** à **22:48**

Bonjour,

Comme l'a dit Isidore, le droit des sociétés et le droit social figure au programme des oraux de l'ENM et les connaissances demandées sont conséquentes. Ces matières ne sont

absolument pas à négliger pour l'ENM bien qu'il soit possible, à partir de 2020, de choisir entre le droit social et le droit commercial (et non plus les deux comme c'est le cas jusqu'à présent).

Concernant le droit des sûretés, celui-ci a été ajouté au programme à partir de l'année prochaine mais ne concernera que la partie relative au cautionnement il me semble.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/09/2019** à **15:03**

Bonjour

[quote]

Le droit des sûretés, celui-ci a été ajouté au programme à partir de l'année prochaine

[/quote]

Merci pour cette précision. Ce sera donc en vigueur au moment où Marion passera l'examen.

[quote]

mais ne concernera que la partie relative au cautionnement

[/quote]

C'est déjà un gros morceau ! ?